

Conduite pratique devant un trouble visuel monoculaire transitoire



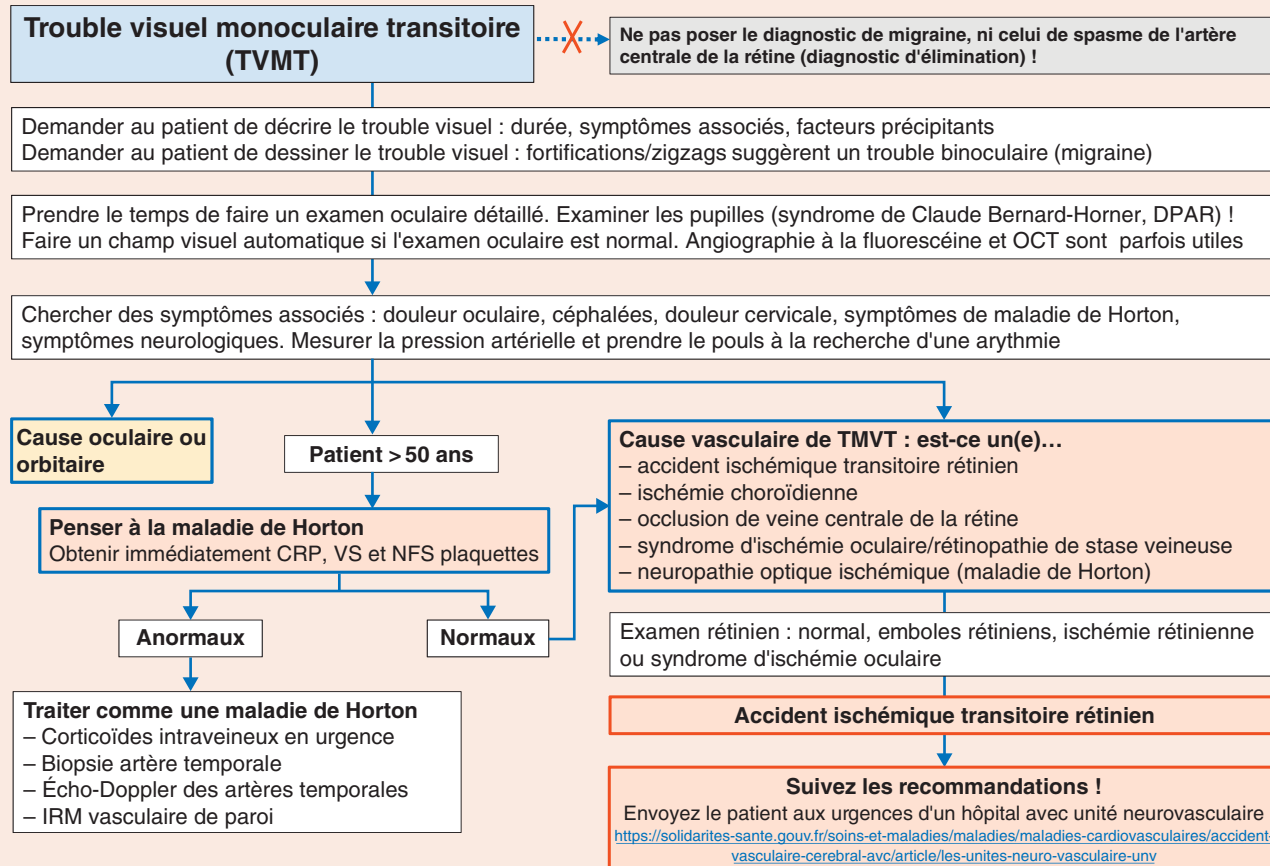
V. BIOUSSE

Contexte

Les troubles visuels transitoires sont un motif fréquent de consultation ophtalmologique. Le caractère monoculaire est le premier élément à rechercher (et c'est parfois difficile!), à l'interrogatoire : « Avez-vous fermé un œil puis l'autre? Quelle était la vision avec l'œil droit fermé? Avec l'œil gauche fermé? »

Bilan

Le bilan ophtalmologique doit être systématique.



Conclusion

Si un accident ischémique transitoire rétinien est retenu, l'évaluation en milieu neurovasculaire doit résoudre trois problèmes.

